Le Rempart

Responsable: ADI GUENOUN

Rédaction - Administration 2418, Central Windsor, 19, Ont. N8W 4J3 Tél: 948-9322 ----- 948-2522

8ième année No. 11 – 30 mai 1975

Affranchissement de retour garanti - Return postage guaranteed

MONGENAIS, Jean
275 Isabelle Place,
WINDSOR 16, Ont.

Mme Lise Marion présidente de l'AEFO

L'Association des Enseignants Franco-Ontariens a eu son assemblée annuelle le 7 mai dernier au Viscount Hotel à 20 h. 00. Cette assemblée a groupé tous les enseignants de la ville de Windsor et du comté.

Après des discussions fructueuses et des débats chaleureux, les enseignants ont élu leur comité pour l'année 1975-76. Ce comité se compose de Mme Lise Marion, présidente; Pierrette Minard, vice-présidente; Serge Plouffe, secrétaire; Suzette Goldman, secrétaire-adjointe; Claude Deschesnes, trésorier; ainsi que Antonio Guenette, Lucille Lalonde, Rose Serré.

Par ailleurs une sympathique cérémonie a eu lieu pour récompenser les "pionniers de l'enseignement"; il s'agit de Mmes Léona Lalonde, école Brébeuf de Pointe-aux-Roches; Blanche Roy, école St-Philippe de Grande-Pointe; Lena Robert, école Ste-Catherine de Paincourt.



De gauche à droite debout: Claude Deschenes, Antonio Guenette, Lucille Lalonde, Joseph Bisnaire (président sortant de charge), Serge Plouffe. Assis de gauche à droite; Rose Serré, Lise Marion, Suzette Goldman.



Mme Léona Lalonde, de Pointe-aux-Roches; Mme Blanche Roy de Grande Pointe et Mme Lena Robert de Paincourt.

PRÉSIDENT À PLEIN TEMPS AUPRÈS DU CONSEIL FRANCO-ONTARIEN



Omer Deslauriers est le responsable de la programmation française à TV-Ontario.

TORONTO - M. Omer Deslauriers sera président à plein temps du Conseil consultatif des affaires franco-ontariennes, a annoncé aujourd'hui M. Davis.

M. Deslauriers a été nommé président lors de la création du conseil en février et il sera secondé dans sa tâche de directeur des programmes français à l'Office de la télécommunication éducative de l'Ontario, afin de se consacrer à plein temps au conseil consultatif.

Le Conseil consultatif des affaires franco-ontariennes rend compte au ministre des Affaires culturelles et des Loisirs, M. Robert Welch, ainsi qu'au ministre des Collèges et Universités, M. James Auld. Le conseil travaille aussi en coopération étroite avec le ministère de l'Education.

Il conseille le gouvernement sur les besoins spéciaux des Franco-Ontariens et définit l'effet particulier des programmes gouvernementaux sur la collectivité franco-ontarienne.

M. Deslauriers est âgé de 47 ans. Il est né à Hawkesbury et a occupé auparavant le poste de directeur d'école secondaire à Ottawa. Il a été membre de plusieurs comités provinciaux et est président sortant de l'Association canadienne-française de l'Ontario. Il occupe son poste à l'OTEO depuis août.

ÉDITORIAL

La justice... Pouah!!!

Se peut-il qu'il existe encore en 1975 ce qu'on appelle la justice. C'est souvent douter de ce thème quand nous prenons la peine de regarder autour de nous.

Le premier exemple qui me frappa ce fut la réunion de septembre à laquelle j'assistai pour l'obtention d'une école secondaire française que nous n'avons pas eu à ce moment-là. La plupart des gens sont sortis de cette soirée déçus mais c'était une injustice flagrante, c'était comme si on se laissait faire et que c'était une faveur qu'on nous accordait; une faveur, quand j'y pense!

D'autres exemples: le renvoi de certains professeurs en septembre, soi-disant que leur état marital ou religieux était plus ou moins en ordre;

- les conseils consultatifs qu'on voulait implanter dans certaines écoles où la direction s'opposait car on voulait à tout prix empêcher les Canadiens-français de penser au cas où ils trouveraient certaines choses qui ne sont pas bien dans le système.

- des gens à qui on a demandé de mentir en cour pour ne pas déranger le système et si par justice ou je devrais dire par malheur, on fait le contraire, on les remercie de leur service quand la fin de l'année arrive.

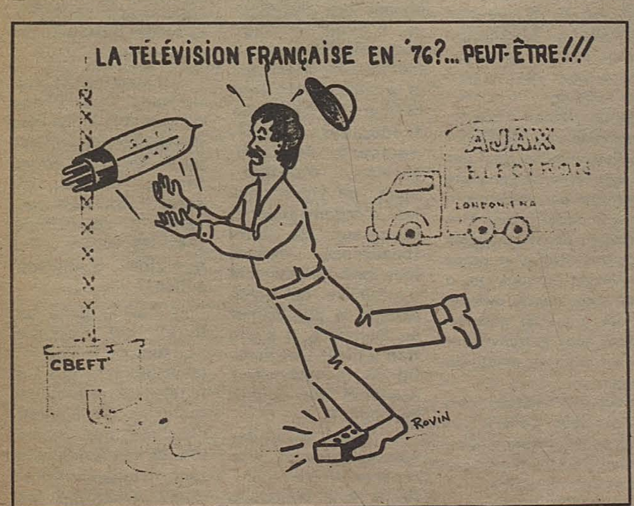
- des gens qui promettent mer et monde et qui ne tiennent pas leurs promesses, c'est ça la justice, eh bien je leur dis...

Il y a des exemples très concrets que je pourrais mentionner mais je ne voudrais pas faire de tort aux gens qui vont demeurer ici encore plusieurs années. . .

Mais comme il faut aussi regarder les deux côtés de la médaille, reprenons les exemples - l'école secondaire française: à ce moment-là, nous ne l'avons pas eue mais les comités continuèrent à travailler et je pense que la persévérance de ces gens prouve que tout vient à qui sait attendre. . .La même chose en ce qui concerne la télévision française.

- Le renvoi des professeurs: là franchement, je suis désolée, mais je n'ai pu voir l'autre côté de la médaille; on peut être de très bons éducateurs sans être mariés

(Suite à la page 2)



T.V. Française à Windsor? Pour 1976?

Voir page 3

POUR TOUS LES DÉTAILS À CE SUJET

Opinion Libre

IL VAUT MIEUX PRÉVENIR QUE GUÉRIR...

Nous aimerions attirer l'attention de nos lectrices sur les différents dangers auxquels se soumet la femme, ignorant les moyens de prévention a recours à l'avortement comme pis-aller. Pour éviter ces dangers, nous essaierons ici de mentionner les différentes formules de contraceptions ainsi que de s'interroger sur ce fléau qu'est l'avortement.

Inféconde durant un cycle... ou à jamais

Chaque femme, peut éviter l'avortement grâce aux contraceptifs. Elle peut choisir le procédé qui lui convient mais tout en tenant compte de l'avis du médecin traitant. Toute femme qui le désire peut, sur prescription du médecin, se rendre inféconde pour la durée d'un cyle, de plusieurs cycles, ou de plusieurs années. Il faut constater qu'il n'existe aucun contraceptif efficace à 100%, exception faite d'opérations radicales telles l'hystérectomie, l'ablation des ovaires ou de l'utérus, la ligature des trompes. Ces interventions sont définitives et excluent à tout jamais la possibilité de la conception. Mais pour être féconde ultérieurement, le médecin par exemple prescrit à toute femme l'emploi de la pilule ou le stérilet, mais on peut avancer que plusieurs femmes ont recours à la pilule. Le stérilet ou corps intra-utérin, se place à l'intérieur de l'appareil génital de la femme et s'enlève dès que l'intéressée manifeste le désir d'avoir des enfants. Notons que l'emploi de la pilule demande un certain calcul et une observation sinon stricte du cycle menstruel; par ailleurs, certaines femmes ne supportent pas la pilule. C'est pourquoi la médecin reste le seul juge en la matière.

Les dangers de l'avortement

Les contraceptifs sont le seul remède important et efficace contre le fléau de chaque société qu'est l'avortement. Ce dernier est un facteur de grossesse non consentie et subie dans l'angoisse, enfant mal accueilli et mal aimé, ménages ruinés par les charges excessives, couples désunis dans la crainte d'une nouvelle naissance, carrières féminines brisées, femmes torturées par des peurs obsédantes... De nos jours, il y a des femmes qui optent pour l'avortement comme sur l'unique solution, avant d'avoir réfléchi; ces femmes peuvent, par cet acte, engager leur vie, leur santé et leur fécondité pour toujours. Si toutes les femmes se servaient d'un contraceptif, l'avortement et ses dangers ne seraient qu'un souvenir.

Les progrès enregistrés dans la découverte des produits anticonceptionnels et les possibilités qu'ils offrent de réduire les dangers de l'avortement d'une façon efficace font de sorte que la santé de la femme ne soit pas menacée.

Grâce aux produits contraceptifs, on ne voit plus dans l'enfant à venir une bouche de plus à nourrir, mais un cerveau de plus, deux mains de plus capables de contribuer aux progrès de l'humanité.

Adi Guenoun.

- La justice...
(Suite de la page 1)

à l'Eglise. Et puis, qui sommes-nous pour juger notre prochain.

- Demander aux gens de taire la vérité: encore là, je ne vois pas où il y a de la justice dans ceci. Je dois ici m'arrêter car il serait dangereux de continuer on a déjà voulu m'empêcher d'écrire certains articles (ici je ne parle pas de la direction du Rempart) ou même de rectifier un article en particulier sous peine de me poursuivre sous prétexte que ce n'était pas la vérité ou même que ça pourrait ouvrir les yeux des gens sur ce qui se passe vraiment dans certains domaines.

Pour plusieurs, cet article semblera décousu et je ne vous blâme pas de penser ainsi. Vous savez, c'est assez difficile d'exprimer les sentiments que nous ressentons sur papier. Au moins, j'aurai eu l'occasion de passer le message aux gens concernés.

Aux autres, je vous laisse cette réflexion qui s'applique à chacun de nous si on veut être honnête et juste envers nous-même et les autres.

Tout ce que j'ai appris,
Tout ce que j'ai reçu comme moyens matériels, comme capacités intellectuelles, comme amis - coéquipiers,

Je suis obligé de reconnaître que je n'ai pas fait grand'chose pour que la justice triomphe, pour que la vérité ne soit pas bafouée.

J'ai travaillé "comme tout le monde", c'est à dire sans donner le maximum. Mes journées sont remplies, mais souvent de choses à demi-utiles.

Mes efforts sont certains mais limités, et le plus souvent limités aux choses purement humaines.

Je connais hélas mes limites mais je vais rarement jusqu'au bout.

Je m'arrête avant d'être fatigué, je laisse faire aux autres ce que je devrais faire. Je cherche les tâches les plus faciles au lieu d'aller aux plus nécessaires.

Et pour ce qui est de la justice, eh bien, il y a encore demain.

Diane PERREAULT.

Les propos du Museur

— L'animateur - journaliste de notre journal Le Rempart nous a donné une image déprimante, voire pessimiste quant à l'avenir de ce journal, lors de la rencontre qui a eu lieu à Sarnia les 17 et 18 mai dernier; question d'originalité!?

— Etymologiquement (en Termes grecs) télévision veut dire voire de loin. Mais je me demande si les francophones du Sud-Ouest ne verront-ils pas, un jour, la télévision de plus près; question d'optique!"

— Les francophones ont la chance d'avoir à leur disposition deux médias: Le Rempart et la radio. Quant à ce dernier, il dispose de traducteurs, de rédacteurs, de réalisateurs, d'animateurs, de recherchistes, d'organisation et bien sur de fond (beaucoup), malgré tout celà, il est loin d'atteindre ce qu'on appelle le but. Quant au Rempart, il n'y a rien à dire! Que sera-t-il de la télévision? question de cousin germain!?

— Quand vous allez voir un garage pour réparer votre voiture, il y a beaucoup de chance que vous reviendrez une deuxième mois... pour une réparation! On vous répare une chose et on vous casse une autre chose; question de principe!?

— Moi je n'appartiens à aucune association, non parce que je n'ai pas le temps, non parce que je ne suis pas un dévoué pour la cause, mais parce que je suis subtil (intellectuel!!); question d'hygiène!?

— Je m'amuse depuis quelque temps à noter sur le "T.V. Guide" les films de "crime drama". Il y en a 6 ou 7 chaque jour. Je n'y reviens pas, les crimes sont à la mode; question de psychologie!?

— Quand on est trop méfiant ou trop distant vis-à-vis des nouveaux venus, on perd certains avantages. Quand on rejette un nouveau venu, il se réfugie chez les voisins... question d'anglicisation!?

— J'ai lu dans un livre qui s'appelle "La femme, la liberté, la frigidité", que la femme a atteint sa maturité en égalant l'homme, par contre 90% de ces femmes-là sont frigides. Pourquoi? Question de chaleur!?

LE CITOYEN ET LA LOI

LA LOI DES CAUTIONNEMENTS

La nouvelle loi permet aussi certaines libération sous l'engagement de l'accusé avec ou sans condition sans reconnaissance avec sûreté ou dépôt d'argent. Dans le cas d'une personne qui est ordinairement résidente à une place qui est au-delà de 100 milles de la place d'emprisonnement, il peut être libéré sous conditions, avec sûreté mais toujours avec dépôt d'argent exigible.

Le juge de paix qui est celui qui décide de libérer ou de ne pas libérer, en première instance, peut imposer des conditions dont les plus communes sont les suivantes:

a) que l'accusé se rapporte une fois par semaine au poste de police

b) qu'il demeure dans la juridiction de la cour

c) qu'il avise la police de tout changement d'adresse ou d'emploi

d) qu'il s'abstienne de l'alcool et la drogue

e) qu'il s'abstienne de communiquer avec d'autres personnes impliquées dans l'accusation ou des personnes qui ont un dossier criminel.

Lors de l'enquête pour déterminer si l'accusé doit être libéré, le juge de paix ne doit pas s'intéresser à l'infraction même, mais il peut demander des informations au sujet de l'accusé, et il peut même questionner l'accusé tout en évitant d'enquêter sur les faits même de l'accusation. Le procureur de la Couronne soumet sa preuve qui peut inclure le dossier criminel de l'accusé, le fait que l'accusé attend son procès sur un autre chef d'accusation et qu'en somme il a brisé les termes de sa libération précédente, ou que l'accusé a omis de comparaître en cours lorsqu'il devait et qu'il fait face à une accusation pour cela et qu'on ne peut se fier qu'il assistera en cour au moment indiqué.

Si le juge de paix décide de détenir l'accusé, l'accusé peut demander une nouvelle enquête devant un juge de la cour de comté. Cett enquête n'est pas en guise d'appel mais plutôt une revue de l'enquête devant le juge de paix. Souvent on peut émettre la même preuve qu'auparavant et la décision peut être tout à fait différente. Ceci provient de changements de circonstances entre les deux enquêtes et parce que la deuxième se trouve devant un juge qui a étudié le droit et peut voir les circonstances avec un jugement légal. La plupart des juges de paix en Ontario sont des fonctionnaires sans entraînement légal, quoique le gouvernement ontarien essaie de rehausser la qualité de ces gens.

Cette nouvelle loi a beaucoup été critiquée, non pas sans raison, car il y a eu des abus. Ce qu'il faut déterminer, c'est à savoir si les petits nombre d'abus, parfois sensationnels, justifient qu'on enlève la liberté à certaines gens. Qu'en pensez-vous!

Gérard Lévesque, avocat

Le 8 mai:

Beaucoup d'explication "logiques". Mais toujours pas de télévision Française!!

N'êtes-vous pas fatigué d'entendre parler de la venue de la Télévision - Française? N'aimeriez-vous pas plutôt tourner le bouton, vous asseoir confortablement, entendre et voir: ICI-RADIO-CANADA au petit écran? Bien sûr!

Comme tout le monde! quoi!

D'accord! Il faut encore attendre mais tout de même, ne pensez-vous pas comme nous qu'elle est beaucoup plus près qu'elle ne l'a jamais été? La manifestation du Jeudi 8 mai à laquelle j'ai eu l'honneur de prendre une part active nous a prouvé, sans l'ombre d'un doute, aussi bien qu'aux représentants de Radio-Canada que le besoin existait et que l'intérêt des gens ne manquait pas.

Il est important de souligner ce dernier point quant on sait qu'on nous critique parfois, nous Canadiens-Français de commencer beaucoup de projets mais de n'en finir aucun. . .S'il en est un qu'on a bien l'intention de mener à bonne fin, nous de l'Action Télévision Française, c'est bien celui-ci. Nous sablerons le champagne début 1976!

Eh bien oui! Nous y croyons, nous, a l'authenticité du délai et quoique nous ne puissions nous faire le porte-parole des quelques 500 personnes qui se trouvaient à la salle Moot Court l'autre soir, je crois qu'il est prudent de dire que la plupart sont reparti satisfait des explications reçus.

Les questions étaient intelligentes et les réponses adéquates pour la plupart. Jean-Marie Dugas n'a pas voulu se commettre mais il a tout de même assurer son interlocuteur que la seule difficulté qui existait avant la première diffusion française était l'absence d'une pièce électronique, qui comme il a été mentionné, avec une pointe d'ironie par le Maître de Cérémonie d'occasion, est de manufacture anglaise. . . Il existe donc un délai de livraison de ces appareils et la commande de Radio-Canada doit suivre le cours normal des choses et être placée en attente. Et, le jeune ingénieur de Montréal d'expliquer que le délai serait encore plus long si la Société devait tenter d'obtenir une pièce d'un autre fournisseur puisque à ce moment, il faudrait passer par une série de vérifications pour établir la valeur, selon les normes établies, du nouveau fournisseur et de son produit. Donc, pas question d'accélérer il faut attendre.

Et, en attendant, qu'est-ce qu'on fait? Est-il réaliste et pratique de tenter d'obtenir de la programmation française sur les ondes du Canal 9 qui, en passant deviendra CBEFT lors de l'acquisition complète par la Société Radio-Canada du contrôle de CKLW-TV. Le peu que nous pourrions obtenir aussi bien que la banalité des heures de transmission dont nous pourrions jouir en vaudrait-ils la peine? La question est à l'étude.

Il est dommage nous dit-on que nous ne puissions nous attacher au réseau en temps pour la programmation d'automne et profiter en même temps que le reste du pays des romans et séries à leurs débuts respectifs. Mais après tant d'années on se dit: "Donnez-vous la! Le plus tôt possible! On s'occupera du reste!"

Nous avons prouvé par nos efforts des derniers mois, que nous possédons une certaine force de frappe en agissant en groupe; assez pour faire accepter la demande d'une station émettrice par Radio-Canada sans la présentation d'un bref comme il est usuel de le faire, assez pour faire déplacer ces hauts dignitaires de la Société. Alors, aurons-nous une programmation locale? Aurons-nous droit de parole sur le choix des émissions? Si un nombre suffisant de gens s'en donnent la peine comme ils l'ont fait déjà, tout est possible.

A nous de jouer!

Vous possédez un appareil-TV qui capte les signaux UHF? Les statistiques démontrent que Windsor est une région ou ces téléviseurs abondent. On nous assure que la réception sera excellente. . . Cependant, on sait que le canal 22 de Global Television est retransmis de Cotham, qui est à très peu de distance et en fin de compte pour certains, la réception est affreuse . . .Enfin! Attendons voir!

Saviez-vous que les tours de transmission de Kitchener, London, Chatham et Windsor dont Radio-Canada devra se servir appartiendront à l'OTEO (Organisation de Télévision Educative de l'Ontario) une fois leurs constructions terminées? Suivant la question: "Voyez-vous l'existence d'un conflit possible maintenant et plus tard à vous servir de ces tours? Jean-Marie Dugas de répondre: "La demande d'un réseau dans la région par cet organisme a précédé au rôle du CRTC l'an dernier celle de la Société". Voilà tout! "C'aurait tout aussi bien pu être le contraire et ça n'aurait rien changé!".

En terminant disons tout simplement que le gros de l'effort a été fourni et qu'il reste maintenant à prouver si le feu vaut la chandelle.

Je m'en voudrais aussi de ne pas remercier de

(Suite à la page 8)



JUBILATIONS À PAINCOURT

Il y avait joie et fierté dans notre communauté chrétienne le 11 mai dernier à l'occasion de la première messe de Père Jacques Carron, fils de M. et Mme Alphonse Carron. On ne peut relater en détails cette fête familiale mais je ne crois pas exagérer en disant que ce fut une journée du ciel vécue dans une atmosphère de gaieté. Parents, amis, anciens élèves, professeurs, prêtres, religieuses étaient accourus de tous les coins de la province unir leurs actions de grâces à un des leurs.

La messe fut concélébrée par le Père Jacques, Père Léo Charron, Mgr. A. Caron, Mgr. Jean Noël, Père E. Chevalier, Père U. Lefaive, Père G. Quenneville et Père E. Reynolds. La chorale sous la direction de Mme Angeline Marentette et M. Amédée Emery a su rendre gloire en toute son ampleur en ce grand jour de fête pour chacun.

Une réception au gymnase de l'école Ste-Catherine accorda l'occasion aux gens de se réunir et d'offrir au Père Carron leurs hommages en même temps que causer intimmement. Le soir, au gymnase de l'Ecole Secondaire, il y eut un grand banquet pour environ 200 invités. Discours, réminiscences joyeuses, présentation au nom des organisations paroissiales et des étudiants aussi bien qu'un banquet spirituel surent dévoiler profondément les sentiments de chacun envers un qui saura moissonner le résultat d'une semence d'amour et de dévouement au cours de sa vie de prêtre.

Son mot de la fin trahissait tout à la fois son émotion, son zèle des âmes et sa reconnaissance.

Le Père Jacques Carron se dirigera vers Windsor où il sera assistant à Mgr Noël de la paroisse St-Jérôme.

Nos meilleurs voeux de bonheur l'accompagnent.

SOLEIL SUD A MANQUÉ SON COUP



Le spectacle de variété du 12 avril donné par Soleil-Sud m'a donné l'impression d'être passé à côté du but.

Autant j'ai été surpris agréablement par "On est pogné", autant ce spectacle de variété m'a un peu déçu.

Certes, il semble que cette "création" ait plue au public, tant mieux après tout!! Mais serait-il possible de ne pas confondre amateurisme et mauvaise qualité? "On est pogné" reflétait les sentiments et opinions d'une "étrangère" venant s'installer à Windsor, au milieu de francophones influencés par le milieu anglo-saxon. Cette pièce écrite par Gyliane Brassard avait fait jaser les gens. Ils étaient pour ou contre du fait que cela les avait un peu dérangé dans leur "confort moral" qu'une "étrangère" vienne leur dire un peu leurs quatre vérités, même un peu poussé. Mais n'était-ce pas là un point positif, cela ayant créé une petite vague d'opinions, réveillant un peu les francophones de Windsor et des environs submergés par les programmes de télévision et radio américains qui vous déversent des paquets d'imbécilités à la journée longue et qui n'ont pas besoin d'être mélangés avec du ketchup pour être infectes.

Cette fois-ci, Gyliane Brassard semble avoir voulu tout simplement divertir avec de petits sketches comiques. Je ne suis pas contre, au contraire, mais encore aurait-il fallu, peut-être, que certains scénarios aient été un peu plus recherchés ou raffinés. Cependant il est certain que la mise en scène a failli être travaillée, car elle aurait pu sauver beaucoup de choses comme par exemple le texte, et faire passer une réelle bonne soirée grâce à certains talents en herbe que je ne connaissais pas tels que Aurélien Tremblay, Louise Gauthier, Antonio Pugliese et Thérèse McGuire. Si mise en scène il y avait eu, nous n'aurions pas entendu des moulins à texte, ni vu des acteurs figés sur place comme si quelqu'un les avait hypnotisés, nous aurions peut-être eu la chance d'en entendre certains, qui semblaient parler pour eux-mêmes et non pour le public (j'étais au fond), nous n'aurions pas eu ce désagréable privilège d'entendre dans les haut - parleurs, plusieurs sons, voix ou musiques venant de la scène et d'une station de radio et enfin cette lumière qui souvent tremblait, à croire que celui qui tenait le projecteur avait pris un sérieux coup de "vieux" ou était devenu subitement gâteux.

Jacques GUILBERT et Robert POTVIN n'ont pas été tellement avantagés par la grandeur de la salle, de la scène, ils n'étaient pas au milieu du public, dans le public, et le public n'était pas avec eux, ils étaient perchés "là-haut", ailleurs, non pas qu'ils étaient mauvais mais ce qui leur manquait était un petit cabaret comme sous l'église de Pointe-aux-Roches, tout comme pour Norman Séguin qui possédait une présence sur scène notable.

Si le spectacle avait "pris" le public comme Gyliane l'a fait avec son monologue, je n'aurais pas dit que Soleil-Sud est passé à côté.

Peut-être ai-je été un peu fort, mais que l'on comprenne bien. Cette région a la chance de posséder un groupe, je dirais même deux groupes de théâtre d'expression française. Seule face à la masse importante d'expression anglo-saxonne, la qualité aura une chance de subsister et de marquer une culture régionale francophone. Mais si c'est une qualité du genre du 12 avril 1975, cela tombera en poussière rapidement et dans le vent, la poussière s'envole. Si pour son plaisir, Gyliane Brassard n'écrit qu'une pièce tous les 2, 3 ou 4 ans, mais de qualité, je me déplacerai volontiers, sinon rideau.

Les éléments sont tous là, des techniciens, des acteurs, des musiciens, des chanteurs. Si le metteur en scène connaît bien son travail, et si les acteurs veulent suivre le même chemin, Soleil-Sud pourra en sortir quelque chose de formidable, mais attention, ne pas se croire une vedette, pas de petit pouvoir personnel, sinon c'est fichu. Prendre au sérieux ce que l'on fait, mais ne pas se prendre au sérieux. Travailler pendant au moins 6 ou 7 mois mais ne pas vouloir faire de la production à bon marché d'un mois ou 2 mois.

Amateurisme égale qualité. Il y a du pain sur la planche. Bonne chance, bon courage.

François Lacanal.

Assemblée régionale FFCF

Cette assemblée a eu lieu au sous-sol de l'église de l'Immaculée - Conception, lundi le 12 mai 1975. L'Hôtesse en était la Section Jeanne-Mance. Vingt-six personnes présentes, représentant les Sections, Jeanne-Mance, St-Jérôme, Pointe-Aux-Roches, Le Comité Régional.

Maurice Lacasse a été invité le 25 mai dernier à Ottawa, pour la présentation de son oeuvre: "La Vie du Lion de la Péninsule, son père, le regretté Sénateur Gustave Lacasse.

Notre présidente régionale, Thérèse Hamel, annonce notre prochain projet, "RALLEY-EVE" qui aura lieu à Windsor, le 18 octobre sous les auspices de la Section Jeanne Mance. Il se fera conjointement avec le Congrès Régional, de cette année. Chaque Section préparera son atelier et des personnes ressources seront convoquées pour cette occasion.

On propose de continuer notre traditionnel "BAL DES ROSES" qui aura lieu, peut-être, à l'extérieur, cette année.

A la fin de la réunion on put jouir d'un film intitulé "Les filles c'est pas pareil" qui fut commenté par Louise Nolan de la Société du Centre National du Film. Un questionnaire et plusieurs commentaires s'en suivirent.

Un goûter servi par la Section Jeanne-Mance fut très apprécié.

Charlotte Mongenais
Correspondante Régionale.



Nous reconnaissons de gauche à droite: Mme Marielle D'Aoust, Mme Jeanne Mongenais, Mme Thérèse Hamel, Mme Aline Bézaire et Mme Charlotte Mongenais.

400 personnes au Rallye francophone de Sault Ste-Marie

Dimanche le 20 avril, le Manège militaire de Sault-Ste-Marie retentissait d'un accent francophone inusité à cet endroit. L'ACFO locale tenait le Rallye francophone annuel qui a attiré cette année une foule record de 400 francophones de la ville.

Selon Mme Solange Fortin, présidente de l'ACFO locale, la manifestation a pris une envergure dépassant les prévisions les plus optimistes. Le Rallye commençait tôt l'après-midi par une foire où tout le monde y trouvait son compte. Jeunes et adultes s'amusaient aux jeux de chance de toutes sortes sous la responsabilité de La Fourche, club de jeunes francophones de Sault Ste-Marie, présidé par M. Guy Lemire. M. Eloi Payeur, président du Club Alouette avait la charge du bingo continuel. La FFCF sous la présidence de Mme Taillefer et les Femmes Chrétiennes sous la présidence de Mme Eléonard Ryan servaient le goûter de l'après-midi. Une exposition d'oeuvres d'art et d'artisanat a attiré connaisseurs et curieux. Onze exposants se volaient tour à tour la

(Suite à la page 6)



2418 ave Central Windsor 19

Téléphone: 948-9322

Bi-mensuel de langue française

publié par:

LES PUBLICATIONS DES GRANDS-LACS INC.

Responsable du journal

Adi Guenoun

Abonnement $4.00 par année

Le Rempart est imprimé par

L'Imprimerie Lebonfon de Val d'Or, Quebec

Nos bureaux sont situés au Centre Canadien-Français au troisième étage.

Courrier de deuxième classe - enregistrement No. 2903

VU ET ENTENDU

PAINCOURT

M. et Mme Fernand Pinsonneault annoncent l'arrivée de leur deuxième fille et cinquième enfant. Félicitations!

Nos voeux de bonheur sont accordés à Linda Couture, fille de M. et Mme Raymond Couture et Norman Lachapelle, fils de M. et Mme John Lachapelle dont le mariage aura lieu le 31 mai.

Nous accueillons tous les étudiants qui reviennent pour les mois d'été. On souhaite à chacun de bonnes vacances ainsi que repos bien mérité.

Vous êtes invités à l'inspection des Cadets qui aura lieu le 30 mai sur le terrain de l'Ecole Secondaire et on vous promet une agréable journée.

Père Léo Charron assista à la cérémonie impressionnante où Soeur Anne Louise Gagner prononça ses voeux de profession chez les Soeurs Grises de la Charité à Ottawa, le dimanche 18 mai. Nous étions privilégiés d'avoir parmi nous le Père E. Chevalier un ancien curé de la paroisse.

FAIRE ET LAISSER FAIRE. . . c'est ce que je souhaite aux artistes de Soleil-Sud. Des spectacles, vous devez en faire: nous en avons besoin. Et, s'il vous plaît, laissez braire ces pseudo-critiques qui, sous prétexte d'analyse "objective" découragent et abattent des talents qui se développent. Certes, le spectacle présenté ne pouvait prétendre à la perfection (lequel peut? . . .) mais c'était tout de même bien. Avec le temps et l'expérience, ce sera même excellent. Mais il faut donner à ces artistes la chance de se produire et l'encouragement nécessaire à leur persévérance.

PAS SI FOU. . . ce commissaire d'école du comté d'Essex qui refusait de nous accorder une école secondaire française pour la raison bien simple, bien tangible monétairement, que les élèves anglais (les élèves de ces commissaires) n'y auraient pas accès. En effet, il voyait très clairement que nos élèves, parfaitement bilingues, auraient eu avantage monstre dans la poursuite d'un emploi bien rémunéré. Dans le Canada de 1980, on se les arrachera!

ST. JOACHIM

C'est lundi, le 5 mai qu' eu lieu la réunion ordinaire de la F.F.C.F. sous la présidence de Mme Madeleine Barrette. 42 membres ont profité de l'occasion pour passer une soirée agréable et amicale. La présidente, ainsi que la trésorière, Mme Cecile Hamelin, les deux délégués au congrès national, ont donné un résumé de leur voyage. Pour choisir la reine du mois de mai, un nom a été pigé dans un chapeau - l'heureuse gagnante - Mme Pauline Killaire, conseillère dévouée. Félicitations Pauline!

Holland Michigan a été organisé par Mme Jeannette Lafrenière, membre de la F.F.C.-F. et c'est le 14 mai qu'a lieu le festival annuel des tulipes et un voyage à "Dutch Village". Jeannette, qui possède des talents de chef est organisatrice extraordinaire. Rappelons le voyage à Frankenmuth Michigan de l'an dernier.

Le 11 mai - Fête des Mères - les membres de la F.F.C.F. ont vendu des jolis corsages d'oeillet, après les messes. L'entreprise fut un vrai succès.

La prochaine réunion de la F.F.C.F. aura lieu l'automne prochain, car avec l'arrivée du printemps les travaux agricoles occupent bien des familles.

Le Club des placiers, sous la présidence de M. Paul C. Sylvestre, s'est réuni pour discuter des travaux qu'ils veulent entreprendre, avec l'aide de la Société St. Jean Baptiste et le Conseil Paroissial, pour améliorer le terrain de stationnement de l'église, ainsi que les perrons (ce qui inclus des barres d'appui).

Félicitations à M. Gérard Pinsonneault, fils de M. et Mme Sylvio Pinsonneault qui a été nommé président de St. Leonard's House. Rappelons que Gérard est Commissaire adjoint de la ville de Windsor.

C.S.

BELLE-RIVIERE

M. et Mme Hector Gagnier, rue Notre-Dame, Belle-Rivière, ont célébré leur 50ième anniversaire de mariage le 28 avril. La messe a été dite à la Chapelle à l'Hôtel Dieu, Windsor. Les jubilaires se sont mariés à Pointe-aux-Roches. Ils ont 9 enfants, 20 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants.

o-o-o

A l'église St-Simon et St-Jude de Belle-Rivière a eu lieu le mariage de Elene Emma Diesbourg, fille de M. et Mme P. Diesbourg et Ronald Maurice Loignon, fils de Mme Gisèle Loignon. Après leur mariage, ils sont allés en voyage aux Chutes du Niagara.

o-o-o

Nos sincères sympathies à Mme Roland Jobin et Soeur St-Marc, de la mort de leur frère, M. Albert Rochelleau.

Nos sympathies également à la famille de M. Alex Lalonde de Belle-Rivière. Il laisse

(Suite à la page 6)

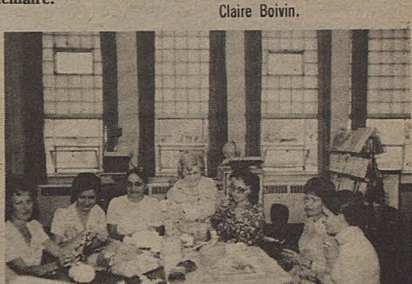
Ecole communautaire à l'école Ste-Thérèse



Coordonnatrice: Soeur Thérèse Fleuri, assistante-coordonnatrice: Théodora Villemaire.

Depuis le 3 mars, l'école communautaire a fait ses débuts à l'école Ste-Thérèse, la seule école bilingue parmi les huit écoles séparées de Windsor offrant ce programme.

Il faut dire que c'est un projet en essai pour trois mois, projet suggéré par le Ministère de l'Education de l'Ontario. Le Directeur de l'Education des écoles séparées de Windsor, M. J.F. Johnston a encouragé Soeur Thérèse Fleury à initier ce programme dans son école.



Atelier de tricot et crochet: Mme Charlotte Mongenais.

Après un sondage auprès des parents, elle a réussi à offrir les cours suivants à la communauté francophone de Windsor et des environs.

Tous les lundis de 19 h. 00 à 21 h. 30: tricot et crochet par Mme Charlotte Mongenais. Couture par Mme Louise Klimczak. Dactylographie par Mme Agathe Vaillancourt. Guitare par Mme Hélène Bontront. Initiation à la lecture par Soeur Thérèse Laramée. Conversation française par Soeur Antoinette St-Denis. Danse par Mme Louisette Ecoiffier.

Tous les mercredis: gymnastique pour étudiants par M. Marcel Bergeron. Système métrique par Mme Louisette Ecoiffier.

Tous les jeudis: couture par Mme Louise Klimczak. Conversation française par Soeur Antoinette St-Denis. Initiation à la lecture par Soeur Thérèse Laramée. Ballon-volant par Mme Claire Boivin.



Atelier de gymnastique: Marcel Bergeron.

Tous les dimanches, de 13 h. 30 à 15 h. 00: gymnastique pour adultes par M. Marcel Bergeron.

Jusqu'à date, les cours ont sucité passablement d'intérêt chez les gens. Nous avons espoir qu'en octobre prochain, ce projet sera approuvé par le Ministère de l'Education de l'Ontario. Nous espérons que d'autres cours s'ajouteront à ceux déjà offerts.

Nous avons tenu une exposition des travaux exécutés durant le cours, le lundi 26 mai ainsi qu'une séance musicale par les guitaristes de Mme Hélène Bontront.

Nous sommes heureuses d'avoir atteint notre but qui est celui de fraterniser, de se connaître davantage et de développer ses talents intellectuels et culturels tout en se récréant.

Soeur Thérèse Fleury,
coordonnatrice,
Théodora Villemaire,
assistante-coordonnatrice.

- 400 personnes . . .

(Suite de la page 4)

vedette. Ce Rallye joignait l'utile à l'agréable. On amusait les enfants avec un film pendant que les adultes profitaient d'une exposition de livres et de disques par la Librairie du Nouvel-Ontario qui avait dépêché sur place son bibliobus.

Deux cent cinquante personnes profitèrent du souper servi sur place par les dames de l'endroit. Le programme de la soirée était organisé par le Centre culturel francophone de Sault Ste-Marie, Les Copains. M. Gabriel Lachance, présient du club, avait invité François Lemieux et René Côté qui ont su faire vibrer leur auditoire par la musique et les chansons typiquement franco-ontariennes. Le Rallye avait invité Mlle Marleen Savage, représentante de Direction Jeunesse pour la région ainsi que M. Lucien Cusson, coordonnateur du Service d'animation de l'ACFO qui animèrent respectivement les ateliers de travail de l'ACFO qui animèrent respectivement les ateliers de travail des jeunes et des adultes en fin d'après-midi.

Au dire des participants, le Rally 75, indéniablement le plus imposant jusqu'ici, restera dans la mémoire de chacun comme un succès et stimulera les associations à entreprendre d'autres activités à caractère francophone. A la fin du concert de François Lemieux, M. Gabriel Lachance remit à Mme Solange Fortin, prés. de l'ACFO Locale, un joli bouquet de roses au nom de tous les francophones de Sault-Ste-Marie pour la remercier d'avoir organisé une telle rencontre.

- Vu et entendu . . .

(Suite de la page 5)

sa femme Lena, ses fils Clarence de Belle-Rivière, Bernard de Pike Creek, Leonard de Windsor, ses filles Evelyn de Kitchener, Edna Mme Medric Thibert, Mme Dorothy Ducedre, Anna, Mme Jos. Richer, Betty, Mme Bill Dmytroco, toutes de Windsor; ses soeurs: Mme Dora Ouellette, Mme Rose Renaud, Mlle Betty Lalonde, toutes de Belle-Rivière Mme Pearl Rodke de Détroit, 40 petits-enfants, 28 arrière petits-enfants. M. Lalonde était à la maison funéraire Melady de Belle-Rivière.

Mme Richard Drouillard

Dans le journal du 21 avril, il est suggéré qu'un directoire de nos églises serait avantageux, je le crois aussi et je vous informe avec plaisir qu'à Belle-Rivière, il y a une messe française tous les dimanches à 10 heures a.m. et il y en a souvent sur semaine.

J'espère que ça rendra service.

Mme Alcide Gaudet.

Le titre de la femme de l'année Mme Aline harrison



Aline est la 5e d'une famille de 9 enfants: 7 frères et une jeune soeur. Il va sans dire qu'elle a appris très jeune que nous vivons dans un monde "d'hommes" et que pour faire valoir son idée ou obtenir quoi que ce soit, il faut y travailler, ardument, au prix d'une lutte acharnée et souvent très inégale.

Ayant toujours été attirée par les relations humaines, elle s'est dirigée en Services Social.

Durant plusieurs années, elle a oeuvré dans le domaine de la famille en conflit, des enfants à problèmes ou délinquants.

Après son mariage, à l'arrivée des enfants, elle a décidé de devenir à plein temps "une femme de ménage" (traduction officielle de "housewife" au recensement de 1971)... Voilà du travail pour le statut de la femme. . .afin d'y trouver un nom à consonnance - plus esthétique. . .

Elle n'a jamais regretté son choix car en plus de "faire son ménage" occupation qu'elle n'aime pas beaucoup, elle a pu exercer tous ses talents et en apprendre d'autres dont elle ne se croyait pas capable et organiser son travail de la journée à sa façon, comme ça lui plaisait . . : on ne devient pas riche de cette façon-là cependant. . .). Elle conduit sa barque dans un foyer à caractère international, une mère unilingue française québécoise, un mari unilingue et demi anglais britannique, et 3 enfants bilingues ontariens.

En mai 1973, elle entre au conseil de l'ACFO, avec en tête, deux buts bien précis: travailler à la promotion et l'expansion des services français de la bibliothèque municipale et essayer de faire les pressions nécessaires pour obtenir au plus tôt la télévision française à Windsor. Ces deux projets devenaient une hantise pour elle car elle réalisait à quelle vitesse alarmante ses enfants s'anglicisaient et combien peu d'importance ils accordaient à leur héritage français.

En septembre 1973, elle devient responsable du nouveau comité de bibliothèque, au sein de l'ACFO.

En novembre 1973, à l'ouverture de la bibliothèque municipale, Aline est nommée responsable de coordonner la journée francophone.

En janvier et mars 1974, elle participe durant deux semaines, comme coanimatrice à l'émission radiophonique "Elle magasine".

En février 1974, au Holliday Inn, elle présente un mémoire, au nom de l'ACFO devant le ministre Welch pour obtenir l'appui du gouvernement provincial pour avoir la télévision française dans la région.

En avril 1974, elle participe à un débat sur "l'épanouissement de la femme, au foyer ou au travail, à l'extérieur".

En mai 1974, elle accepte la présidence d'une nouvelle association "Action Télévision française." Elle envoie un mémoire et un nombre volumineux de lettres de la région, accompagnés d'une demande expresse de présenter leur mémoire eux-mêmes aux séances du CRTC, à Ottawa.

En juin 1974, elle assiste à la 4e conférence canadienne sur les communications à Ste-Catherine.

En septembre 1974, elle est déléguée au congrès de l'ACFO à Ottawa; à son retour elle accepte la présidence d'un nouveau comité d'action civique au sein de l'ACFO.

En novembre 1974, elle assiste au congrès annuel de la Fédération des Clubs Sociaux de l'Ontario afin de participer à un atelier sur la télévision communautaire.

De janvier 1974 à nos jours, Aline est restée continuellement en contact avec Radio-Canada à Toronto, Montréal et Ottawa, avec l'OTEO, avec nos représentants au parlement,soit par correspondance, appels téléphoniques ou visites personnelles, et ce toujours pour faire des pressions ou pour suivre les nouveaux développements. Elle a organisé la rencontre du 8 mai dernier à la faculté de Droit de Windsor.



Les noms des candidates présentés au concours de la "Femme de l'année" organisé par la société St-Jean-Baptiste de Windsor, le 10 mai 1975: Mme Diane LACOURSIERE SERRE: dames de la Fédération, section Jeanne-Mance. Mme Denise LAFORGE GUILBERT: ACFO. Mme Charlotte MONGENAIS: Femmes Chrétiennes, Mlle Théodora VILLEMAIRE: A.P.I. régionale. Mme Claire BOIVIN: Société Jean-Baptiste de Windsor. Mme Aline HARRISON: Alliance Française de Windsor. Mme Fleurette DUCHESNE: La Rencontre. Mme Solange WARD: Association Francophone des Sports de Windsor. Mme Anna JEAN: Fédération des Femmes Canadiennes-françaises, section St-Jérôme. Mme Antoinette BENETEAU: Club Richelieu. Signalons que cette soirée a été animée par Murielle Paquin de CBEF.



La Femme de l'Année (A. Harrison) adressant la parole à l'assistance entourée des candidates, de l'animatrice, M. Paquin et de Mme Marie Paquin.



Les juges de Sélection étaient Mmes Monique Leblanc de l'Alliance Française, Mina Gresma de C.B.E.F.E. Trudelle.

Ma réplique à celui qui a manifesté sa foi et eut le front assez haut pour se prononcer sur... Yvon Deschamps



BRAVO! Benoît, BRAVO! Tu n'as pas craint de dire ta façon de penser et sois sûr que plusieurs partagent tes opinions. . . MOI. . . certes, va sans dire. J'ai déjà déploré ce chanteur et si j'y suis allée c'était par diplomatie et non par attrait. On m'avait dit que c'était mieux et d'ailleurs, je voulais pouvoir me prononcer en connaissance de cause. Eh bien! Voilà!

Le début fut très déplaisant et une phrase d'une auditrice compétente le prouve: "Je suis enragée!" c'est son expression sur les définitions, comparaisons et commentaires de l'homme et de la femme que ce chanteur a exprimé.

Ensuite sa fameuse CHANSON caractéristique. . . je ne la nomme pas car je ne veux pas salir mon écrit. . . J'admets qu'elle était très harmonisée; mais, par contre, c'est terrible d'insulter notre belle harmonie musicale en l'appliquant à une chanson si dégradante.

Quel exemple de SEXE! Le respect de l'intimité est bien loin de garder son cachet.

Spécialement, voila le point principal de mes accusations. Comme c'est affreux d'attaquer notre St-Père et l'administration ecclésiastique; surtout avoir le culot de se personnifier en se servant de toutes les belles expressions du CHRIST lors de sa PASSION. Je n'en revenais pas et j'étais si révoltée que je crois avoir blessé certaines gens. . . bien involontairement croyez-le, par mes propos mal exprimés. Je les prie de m'excuser car je ne voulais nullement les attaquer mais bien celui en question.

Une chanson ou deux étaient bien, je crois, par les quelques mots qu'on pouvait comprendre à travers cette musique massacrante. Mais. . . c'est tout. . .

Je félicite les personnes avec une si belle foi chrétienne qui se sont retirées. J'aurais voulu en faire autant et en entraîner bien d'autres, mais comme déjà dit, je voulais tout voir pour pouvoir ensuite tout dire ce que j'en pensais.

On se permet d'excuser ces personnes qui nous viennent du Québec et qui sont certes pas tous du même niveau. Je suis aussi du Québec et je vous assure qu'il y a du bureau et du bon là-bas et ce serait cruel de faire une assertion générale quand il ne s'agit que de quelques dépravés dont nous sommes témoins. L'excuse qu'on émet c'est: qu'il en est de leur coutume et leur manière d'agir. Eh bien, si c'est leur coutume qu'il la garde et la manifeste chez eux et quand on vient ici qu'on respecte la nôtre.

J'admets qu'il faut oublier tant soit peu le passé et se plier aux exigences des temps actuels. J'avoue aussi que la sévérité d'autrefois était bien trop prononcée. . . mais entre cela et se. . . "caler jusqu'au cou". . . il y a une marge. Si on exige des âgés d'oublier le passé et de se soumettre au modernisme présent, on pourrait aussi demander aux jeunes d'aujourd'hui de faire un peu de chemin de leur part et accepter tant soit peu du passé.

Je félicite encore mon ami Benoît et je suis sûre que ses propos comme les miens ne tomberont pas tout à fait en terre aride. Il y a encore beaucoup de personnes qui sympathisent avec nous et conservent encore leur FOI primitive du passé et le respect de notre belle Religion.

Charlotte Mongenais.

- Beaucoup . . .

(Suite de la page 3)

la part de tous les membres de l'Action Télévision Française, toutes ces personnes qui ont aidé d'une façon ou d'une autre à faire de cette campagne qui s'est terminée par un si grand succès le 8 mai.

ROGER BOIVIN,
SECRETAIRE

Grand parleur, petit faiseur!

Petite réponse à propos de la critique du spectacle du Soleil-Sud. Parmi les franco-ontariens de Windsor, il y a beaucoup de gens qui savent seulement faire des critiques et rien d'autre. Je pense que c'est bon d'avoir des critiques pour corriger les défauts, mais depuis que ce spectacle a eu lieu, on n'a reçu seulement que des commentaires négatifs!

Les gens se plaignent que les français ne font rien à Windsor. On leur présente un spectacle, mais rien n'est de leur goût!!! Partout dans les annonces, on spécifiait que c'était un spectacle amateur. Il faut comprendre qu'amateur n'est pas professionnel! Ce n'était peut-être pas SUPER, comme on le dit, mais au moins c'était un super début!

Il faut bien que le spectacle débute sur une note québécoise, on ne peut toujours pas prendre des chants franco-ontariens, il n'y en a pas!!! On n'a pas commencé à composer des chansons encore, on est seulement des amateurs!

Je pense que "Agréable mais pas brillant" n'est pas titre qui convient à ce spectacle d'amateur! Je considère que c'est un brillant début! Il faut dire que cette dame lorsqu'elle parle à la radio, ses propos sont très souvent agréables mais loin d'être brillants!!! Est-ce une raison pour le crier sur tous les toits???

Si l'on songe à toutes les heures précieuses que ce spectacle a demandées! La patience que les comédiens devaient avoir pour recommencer dix fois la même partie! Le déplacement que beaucoup de gens devaient faire pour ramasser les autres participants! Etc . . .

En m'adressant à tous ceux qui sont du même avis que Murielle Paquin, vous pouvez rêver longtemps pour un prochain spectacle! Peut-être que certains continueront mais je sais que vous allez perdre des "joueurs"! Certains peuvent accepter des critiques, mais moi je ne les ais pas prises!!!

J'espère qu'il y en a parmi vous qui avez apprécié les efforts qu'on a accomplis!

Carole Anctil